

m a r s 2 0 1 6

Union de Quartier Notre-Dame



**Bulletin
n°101**

www.notredame-grenoble.org

Directeur de la publication : Gérard Hudault

A QUOI SERVENT LES REGLEMENTATIONS ?

REUNION PUBLIQUE le 4 avril en présence du maire, Eric Piolle

20h30 à la Maison des Habitants du Vieux Temple

**Précédée de l'Assemblée Générale
de L'Union de Quartier
à 19 heures
et d'une petite collation**

Permanences le samedi à 11 heures, 10 rue Chenoise / tel : 04 57 93 79 59

J'adhère à l'Union de Quartier Notre-Dame pour 2016 (9 Euros)

Prénom..... Nom.....

N°..... Rue ou Place

Tél..... Adresse e-mail

(Merci de libeller votre chèque à l'ordre de l'Union de Quartier Notre-Dame)

DES REGLEMENTATIONS QUI FONT MAL

Des règlementations presque parfaites

... il y en a sur presque tout et dans les moindres détails. sur le bruit, sur la sécurité du piéton et l'usage de trottoir, sur la délimitation et les obligations des terrasses, sur l'enlèvement des ordures et la sortie des poubelles etc.

Tous ces règlements municipaux doivent produire une société paisible, agréable, bref civilisée.

Des citoyens exaspérés

... parce que ces règlements sont quotidiennement ignorés, bafoués, systématiquement contournés. En assemblée publique, en tour de quartier, en réunions de concertation, etc. les élus expliquent aux habitants les bonnes raisons de ces violations : il faut que la ville soit animée, que les commerçants puissent vivre, que les vélos avancent, que les voitures se garent, etc. et de plus la Ville n'a ni le personnel, ni les moyens pour les faire respecter, ni la coopération de la police nationale, ni celle des juges, ni celle de la Métropole, etc.

Les citoyens sont exaspérés par cette transgression permanente des règles qui étaient censées les protéger, améliorer leur cadre de vie et les rendre heureux ; les plus exaspérés de tous sont ceux qui, eux, ont à cœur de respecter ces règles. Que peuvent-ils faire, ces citoyens malheureux ?

Ou bien ils essaient de faire les redresseurs de torts, ils sermonnent ou houspillent leurs concitoyens et se font moquer d'eux ou rembarrer par des insultes, des coups et parfois des représailles encore plus graves.

Ou bien ils comprennent l'inutilité de cette démarche et le risque ainsi couru et ils refoulent à longueur de journée leur amertume et leur colère : ce n'est pas bon pour leur santé.

Ou bien ils décident d'aller vivre ailleurs : l'Union de quartier reçoit régulièrement des adhérents qui, après plusieurs années à attendre que les règlements soient respectés, viennent dire au revoir. Quel sentiment d'échec pour elle, quelle tristesse pour tous !

Une solution à ce malaise général

Pour décroître sensiblement la frustration des habitants, il suffit d'abroger officiellement tous ces règlements inappliqués et que l'on nous démontre inapplicables. Semblant promettre monts et merveilles, il est facile de comprendre que leur inapplication déçoive, puis enrage ou déprime les gens, tandis que, s'ils n'existaient pas, chacun essaierait de s'accommoder ou de se protéger tout seul du désordre environnant ; le citoyen ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même ou à ses voisins, mais plus à des élus.

Des réactions ? Des suggestions ? Des commentaires ?

Merci de nous les faire connaître par courrier papier ou électronique

Infos pratiques

- * Le fil de la ville (voirie et propreté) **0800 12 13 14**
- * Police municipale : **04 76 03 72 50**
- * Police nationale : **17**
- * Service hygiène et salubrité : **04 76 03 43 55**
- * Problèmes de personnes en errance : **115**
- * Conflit de voisinage (médiation gratuite) : **04 38 49 91 50**
- * Maison des habitants Vieux Temple : **04 76 54 67 53**
- * MJC des Allobroges : **04 38 37 21 30**
- * Antenne de mairie du secteur : **04 76 44 29 24**

www.laforet38.com



Votre agence à

GRENOBLE

10, Place Notre Dame

04 76 15 30 31

